



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des patrimoines
Service des musées de France**

**JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES
NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011**



Mise en ligne : mars 2012

Accueil par les directeurs des musées hôtes

Allocution de Patrick PERIN, directeur du musée d'archéologie nationale

Monsieur le Directeur général des Patrimoines,

Madame la Directrice du Service des musées de France,

Monsieur le Sous-Directeur de la Politique des musées,

Monsieur le Sous-Directeur des Collections,

Chers Collègues,

La tenue au Musée d'Archéologie nationale et Domaine national de Saint-Germain-en-Laye (nouvel intitulé de notre nouveau SCN depuis janvier 2010) de ces deux journées d'étude sur le récolement décennal est un honneur pour notre établissement et je suis très reconnaissant à Bruno Saunier de l'avoir retenu pour cette rencontre très importante.

De fait, depuis 2009, nous disposons d'un auditorium rénové qui est très demandé, qu'il s'agisse de cours, de conférences, de colloques ou d'opérations de mécénat.

Vous aurez toute latitude, durant ces deux jours, pour accéder aux salles du musée, à l'exception de celles consacrées au 2e âge du Fer, (un quart de la surface muséographique) dont l'achèvement de la rénovation est en cours, pour une inauguration le 8 mars 2012, 150e anniversaire du décret de fondation de notre musée par Napoléon III. Le même jour sera inaugurée une exposition temporaire consacrée aux Gaulois au musée d'Archéologie nationale, du XIXe au XXIe siècle, quelques semaines avant l'inauguration du Muséoparc d'Alésia. Celui-ci bénéficiera de dépôts de notre musée, de même qu'actuellement environ 133 dépôts dans les musées territoriaux.

Grâce à deux de mes collègues, Catherine Schwab, conservateur du département Paléolithique, et Daniel Perrier, conservateur au département du Premier Moyen âge, un certain nombre d'entre vous, dans le cadre des ateliers prévus, auront une vision concrète des problèmes que pose pour nous le récolement décennal, problèmes exposés dans notre plan de récolement décennal que nous avons soumis à la DMF en décembre 2007.

En effet, si l'inventaire du musée comporte à ce jour 91 156 entrées, les collections représentent entre 2 à 3 millions d'objets, ce qui représente d'innombrables lots qui seront récolés comme tels. C'est dire l'ampleur de la tâche à accomplir.

Depuis 2008, nous transmettons chaque année à la direction des musées de France des listings de récolement, accompagnés des procès-verbaux réglementaires, travail qui est accompli à l'aune de leurs possibilités par les conservateurs, qui ne disposent d'aucune assistance, par exemple celle de chargés d'études documentaires ou de régisseurs.

En revanche, du fait de l'affectation de deux agents contractuels, le récolement de nos dépôts, dans le cadre de la CRDOA, est totalement à jour. Il n'y a pas de secret.

Une seconde rénovation du musée, après celle menée à l'initiative d'André Malraux à partir des années 1960, envisagée dès les années 1990, n'a pas été encore programmée, et est d'ailleurs subordonnée au projet pharaonique, au plan budgétaire, de la rénovation du château lui-même, en mauvais état malgré les apparences.

Nous avons donc envisagé la création d'une réserve de proximité, afin de regrouper nos collections, dispersées dans des réserves multiples et inadaptées à la bonne conservation de la plupart des collections. L'étude de faisabilité de cette réserve de proximité va s'achever d'ici la fin de l'année.

Si ce projet aboutit, il permettra d'envisager un véritable chantier des collections, le récolement étant opéré au fur et à mesure du transfert des collections.